

# Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 15/05/2007 (réunit à la maison des associations, Antibes) Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique

Sont présents les membres actifs suivants :

M. Biri Julien ; Mme Vigon Josette; M. Sommer Alain; Mme Cerret Barbara; Mme Charpentier; Mme Gautier Corinne; Mme Lechaudel Marylène; Mme Thompson Julia; M. Dray Cyrille; Mme Ponte Sophie; M. Cassarino Laurent; Mme Schmidt Marie-Claire.

Absente et excusée: Mme Biri

## I Révision des statuts:

Lors de cette première assemblée générale, il a été proposé de procéder à des modifications des statuts. Les nouveaux statuts seront diffusés 15 jours avant la prochaine assemblée et validés lors de celle-ci.

Article 9: conseil d'administration

Le conseil d'administration passe à 9 membres. La mention: "les membres sont rééligible 2 fois" est barrée.

Article 11 les comptes

La partie:

"Le conseil d'administration nomme, chaque année, un commissaire aux comptes ayant faculté d'agir, chargé de vérifier les livres la caisse, le porte feuille et les valeurs de l'association et de contrôler la régularité et la sincérité des inventaires et des bilans.

Les rapports du bureau et du commissaire, ainsi que les bilans et le compte de résultats, sont tenus au siège de l'association à la disposition des administrateurs et adhérents, quinze jour au moins avant le conseil d'administration."

Est barrée. Seule la mention "l'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier pour finir le 31 décembre." est conservée.

Article 12 le bureau

Sont rajoutés à la composition du bureau un vice président, un secrétaire adjoint, un trésorier adjoint.

## II Election des administrateurs:

Se présentent aux postes d'administrateurs:

Mme Gautier

Mme Vigon

Mme Cerret

Mr Cassarino

Mr Sommer

Mme Ponte

Mme Schmidt

Mr Dray

Mr Biri

.Ils sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

### III Election du bureau

Se présentent aux postes de:

Président : M. Biri

Vice président : non pourvu

Trésorière : Mme Vigon

Trésorière adjointe : Mme Ponte

Secrétaire : Mme Gautier

Secrétaire adjointe : Mme Cerret

Ils sont élus par l'assemblée à l'unanimité. L'assemblée décide que le bureau est apte a fonctionner sans Vice président, ce poste sera pourvu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

### IV questions diverses relatives à l'organisation

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale :

- récupération au plus vite des noms et coordonnées des personnes engagées avec le potager du Peyloubet afin de rapidement leur faire parvenir par courrier ou téléphone les informations relatives à l'association,
- créer une base de donnée de l'ensemble des personnes susceptible d'être intéressées par l'activité de l'association.
- rédaction d'un document présentant l'association, son activité, et son organisation.
- Envois d'un courrier dans un premier temps aux personnes engagées avec le potager du Peyloubet, puis à aux personnes intéressées non encore engagées.
- Reprendre contact avec l'administration municipale pour obtenir une autorisation d'utilisation du parking.
- Comptabiliser les personnes engagées avec le potager du Peyloubet, lors de la distribution des panier de légumes. Mme charpentier et Mme Vigon seront présentes lors de la distribution, et se chargeront du pointage.
- Constituer une liste d'agriculteurs potentiellement intéressés par la démarche. Organiser des visites sur leurs exploitation avec des membres du conseil d'administration volontaire: Mr Cassarino; Mme Gautier; Mme Schmidt, Mr Biri. Leur visite sur l'exploitation aura pour but de vérifier que l'exploitation réponds aux attentes des consommateurs.
- Réfléchir à la question possible de litiges entre consommateurs et producteurs, et la position de l'association.

Le président

La secrétaire